



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MARCHÉ DE TRAVAUX ET
ENTRETIEN DE VOIRIE, RESEAUX DIVERS ET
AMÉNAGEMENTS URBAINS PASSE AVEC LA
SOCIÉTÉ SNTTP**

**DÉCISION N° DM-21-306
EN DATE DU 17 SEPTEMBRE 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-495 en date du 2 juin 2020 portant délégation de signature à Monsieur Mathieu BEAUFRÈRE, Adjoint au Maire chargée des grands projets, des travaux de construction, d'entretien et de maintenance, de l'urbanisme et de l'habitat ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé au BOAMP et au JOUE le 14 avril 2021 relatif au travaux de voirie, réseaux divers et aménagements urbains ;

VU le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 30 juin 2021 ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société SNTTP jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société SNTTP - 2 rue de la Corneille 94122 Fontenay-Sous-Bois représenté par Monsieur Mickael CAVANNA Directeur Général Délégué de la société, le marché de travaux de voirie, réseaux divers et aménagements urbains.

Le montant des travaux s'élève à 333 445,08 € HT (400 134,09 € TTC) décomposé comme suit:

- Aménagement d'une voie : 189 659,97 € HT (227 591,96 € TTC) ;
- Réfection d'une chaussée : 63 657,71 € HT (76 389,25 € TTC) ;
- Création d'une place « PMR » : 5 551,90 € HT (6 662,28 € TTC) ;
- Création d'une entrée charretière : 15 189,40 € HT (18 227,28 € TTC) ;
- Reprise de trottoir : 59 386,10 € HT (71 263,32 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé des grands projets, des
travaux de construction, d'entretien et de
maintenance, de l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Mathieu BEAUFRÈRE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20210917-lmc1H8819H1-AR
Date de réception en Préfecture : 17/09/2021
Date de Publication : 17/09/2021